

Rev. P. Gaudenzi, dominicain et professeur de la Minerve, les Rev. PP. Liberatore et Carnoldi, MM. les abbés Satolli et Larczelli, tous deux professeurs, l'un de théologie dogmatique et l'autre de philosophie au collège de la Propagande, et plusieurs autres. Quelques hommes célèbres des différentes parties d'Italie et des pays étrangers font aussi partie de la même institution.

La tâche des professeurs consiste à exposer, dans de brillantes dissertations, les points les plus épineux de la philosophie catholique, suivant les principes de l'Ange de l'école, puis de déniaquer et de réfuter les erreurs sans nombre qui doivent s'attribuer à l'abandon des grandes doctrines de St Thomas.

Après eux viennent les simples élèves, jeunes représentants de tous les collèges de Rome, et à qui incombe le devoir de présenter, de temps à autre, à l'Académie, quelques tournois ou disputes philosophiques du plus grand intérêt.

Le but de Léon XIII, dans l'institution de cette Académie, n'est pas seulement de répandre et d'inculquer dans l'esprit du clergé les principes du saint docteur, mais d'en ouvrir aussi les pures et limpides sources à cette classe de laïques et de jeunes gens, qui, devant être placés un jour au sommet de la société, en vouant de bonne heure un culte particulier aux sciences philosophiques et sacrées, sauront ainsi préparer une génération aguerrie aux nobles combats de l'intelligence, et prête à repousser l'erreur, quelque part et sous quelque forme qu'elle se présente.

L'idée est grande: nul doute qu'elle sera féconde. Elle a même déjà réalisé, dans un an ou deux à peine, des progrès incontestables. Que dis-je? La matière première et la forme substantielle, souvent repoussées comme des ogres fantastiques, réapparaissent et commencent à reprendre droit de cité dans le monde scientifique, de manière que les plus craintifs peuvent maintenant les regarder en face sans trop s'alarmer. Cher ami, toute plaisanterie mise de côté, le mouvement est fort, et, j'oserais dire, presque universel.

Le Canada lui-même y a sa part, comme tu peux en juger mieux que moi. Car le nom de St Thomas, toujours tenu en honneur à l'Université Laval, vient d'y resplendir d'un nouvel éclat, et d'y être acclamée avec un nouvel enthousiasme. C'est le présage de temps heureux pour notre patrie, et pour l'Eglise, d'un avenir meilleur.

Adieu!

L...

Mgr. de Lauberivière.

Lettre de Monseigneur H.-M. Dubreuil de Pontbriand, touchant une guérison miraculeuse obtenue par l'intercession de Monseigneur de Lauberivière.

Henry Marie Dubreuil de Pontbriand, par la permission divine et la grâce du St. Siège, Evêque de Québec, Consultant du Roy en tous ses conseils, etc.

Le neuvième de juin de l'année mil sept cent quarante-neuf, dans le cours de notre visite, étant dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, en l'île de Montréal, sur le bruit qui se serait répandu d'un miracle opéré sur la tombe de feu Monseigneur de Lauberivière, Evêque de Québec, sur la personne de Hector Joseph Beaumer, âgé d'environ deux ans; lequel enfant, étant rompu de naissance et n'ayant pu être soulagé par le secours des chirurgiens pendant un mois qu'ils l'ont soigné, s'est trouvé guéri trois mois après la prière faite par le père du dit enfant sur la tombe de mon dit Seigneur Evêque, et pour constater le dit fait, avons fait paraître pardevant nous le père du dit enfant et les autres témoins sous-nommés et leur avons fait prêter serment de dire vérité; lesquels ont déclaré savoir, le Sr Guillaume Beaumer, père du dit enfant, a dit que, le jour de Notre Dame de Victoire, au mois d'octobre 1747, étant à Québec, à l'issue de la procession qui allait à la Basse-ville, il se transporta sur la tombe de feu Mgr Lauberivière, où s'étant prosterné pour le prier d'intercéder pour la guérison de son fils, promettant de faire dire trois messes à cette intention, et qu'aussitôt que le dit enfant serait en âge, de le mener sur la tombe pour y entendre une messe, qu'étant de retour de Québec, il ne trouva pas l'enfant guéri, qu'il s'est aperçu que plus d'un mois après l'enfant paraissait souffrir à l'ordinaire; qu'environ trois mois après son retour de Québec, M. Sylvain, chirurgien, passant chez lui voulut voir l'enfant et que l'ayant visité trouva qu'il était parfaitement guéri, sans qu'il ait rien paru depuis.

Est comparue aussi Marie Anne Labombarde, femme de Labonté, âgée de trente-deux ans, demeurant à St-Léonard, paroisse de la Pointe-aux-Trembles, laquelle a déclaré avoir reçu l'enfant de M. Beaumer en qualité de nourrice aussitôt après son baptême et de l'avoir gardé pendant onze mois, et que pendant tout ce temps, il a été dans la souffrance, étant rompu.

En même temps est comparue Demoiselle Marie Joseph Sauvage, épouse du Sr Beaumer, âgée de vingt-huit ans, de la dite paroisse de la Pointe-aux-Trembles, laquelle a dit et déclaré que son

enfant est venu au monde avec une rupture, que la sage-femme l'a reçu tel, qu'il a été remis de même à la nourrice, qu'étant mis entre les mains de M. Fels, il n'a pu le guérir et l'ayant remis aux parents leur a dit qu'il espérait pouvoir lui donner plus de soulagement quand il serait dans un âge plus avancé, que M. Beaumer ayant fait un vœu en l'honneur de Mgr de Lauberivière, l'enfant quelque temps après s'est trouvé entièrement guéri sans savoir comment s'est opérée cette guérison.

Et ont signé leurs dépositions à l'exception de Marie Anne Labombarde, qui a déclaré ne savoir signer.

G. BEAUMER.

MARIE JOSEPH SAUVAGE BEAUMER.
NORMANT Vic. Gen.

LALANE Ptre.

† A.-M. Evêque de Québec.

N. B. L'original renferme deux autres signatures que nous n'avons pas pu déchiffrer.

Procès-verbal dressé par M. Briand, chanoine de Québec, touchant une guérison miraculeuse obtenue par l'intercession de Mgr de Lauberivière.

Le onzième septembre, mil sept cent cinquante, Monseigneur de Pontbriand, Evêque de Québec, ayant appris un fait arrivé à l'occasion de Madame de Rouville, de Boucherville, nous soussignés, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Québec, et secrétaire de mon dit Seigneur, par commission expresse, nous sommes transportés chez Monsieur Baudouin, bourgeois de cette ville de Québec, chez lequel la dite dame avait pris son logement pendant le temps qu'elle serait à Québec, où elle était venue uniquement à dessein de faire une neuvaine au tombeau de Mgr de Lauberivière, mort évêque de Québec et inhumé dans le chœur de la cathédrale de Québec, nous lui avons demandé les circonstances et les faits ci-dessous mentionnés.

1o La dite Dame Rouville nous a dit qu'ayant eu une forte maladie, où elle fut réduite à l'extrémité, munie des sacrements de l'Eglise et condamné à la mort par les chirurgiens et autres personnes, et nommé par le Sieur Espagnolini, chirurgien de Boucherville, elle se sentit pressée de recourir à la protection de Monsieur de Lauberivière, et qu'aussitôt, elle sentit sa maladie diminuer et ses forces s'augmenter de jour en jour.

2o Elle nous a dit ensuite qu'il lui était resté de cette maladie une douleur dans une cuisse et dans une jambe qui l'empêchait de pouvoir se mettre à genoux et s'asseoir sur un siège bas. Cette maladie a persévéré pendant en-